

Appel d'élus de la région Occitanie

Madame Delga, veuillez respecter la laïcité, retirez le logo de la région de l'invitation à la messe de la Saint Louis le 24 août à Saint-Jacques-de-Compostelle.



Nous, élus de la République, députés, maires ou conseillers, attachés comme tous les Français au respect de la laïcité et à la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat, nous avons été informés de la présence du logo de la région sur une invitation à une initiative religieuse.

En effet, le 24 août 2022 auront lieu des processions et une messe à Saint Jacques de Compostelle, messe dite « de la Saint-Louis » en l'honneur de Saint Roch.

Or, il n'est pas anodin aujourd'hui, où certains cherchent à attiser les conflits sur le terrain communautaire, qu'une institution comme le conseil régional d'Occitanie, appose son logo sur une telle invitation.

Que des citoyens pratiquent une religion, n'importe laquelle, cela fait partie des libertés garanties par la loi de 1905. Cependant, celle-ci impose, dans son article 2, que la République ne reconnaisse pas les religions. Même sous couvert de « culturel » et de « tradition », un office religieux doit rester dans la sphère privée.

Pour ces raisons, nous vous demandons donc de respecter la neutralité en matière religieuse de l'institution que vous dirigez, et de retirer le logo du Conseil Régional de l'invitation à cette manifestation religieuse.

Veillez recevoir, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations républicaines. »

Premiers signataires :

Députés : Nathalie Oziol (Hérault-02), Karen Erodi (Tarn-02), Sébastien Rome (Hérault 34-04), Michel Sala (Gard 30-05), Alexis Corbière (93), Sylvie Ferrer (Hautes-Pyrénées-01), Hadrien Clouet (Toulouse-01), Benjamin-Florian Sire

(Hautes-Pyrénées-01) Député suppléant, Hadrien Clouet (Haute-Garonne-01), Sylvain Carrière (Hérault-08), Taurine Bénédicte (Ariège), Caroline Borrás (Hérault-04 Députée suppléante), Ferrer Sylvie (Hautes-Pyrénées-01)

Maires : René Revol (Grabels 34), Polard Pierre (Capestang 34), Garino Alain (Fonties d'Aude 11), Ardon Judith (Nogaret), Toustou Henri (Bagnoles 30)

Conseillers municipaux/Adjoint : Wauters Christian (Capestang 34), Lassalle Julien (Saint Sulpice la Pointe 81), Gisbert Sylvie Adjointe (Capestang 34), Ducla Annie (Capestang 34), Menard Charles (Beaucaire 30), Tachaires Laure (Ramonville Saint-Agne 31), Cesar Alexis (Rodez 12), Wauters Christian (Capestang 34), Bardonneau Helene (Pierrerie 34), Vezinhet Joel (Grabels 34), Doulain Alenka (Montpellier 34), Ollier Clothilde (Montpellier 34), Bégué Alexandre (Saint-Arroman 32), Plunian Sylvain (Saint Sulpice La Pointe 81), Retour Jean-Jacques (Padern 11), Odile Maurin (Toulouse et sa métropole Conseillère municipale et métropolitaine), Crusberg Daniel (82290 Lacourt St Pierre), Drouillard Daniel (Opoul-Périllos 66), Manteau Isabelle (Saint-Sulpice la Pointe), Bobbola Henri (Laure minervois 11), Baque Christian (Mombrier 33, Président de l'Association Nationale des Elus Locaux Amis de la Libre Pensée), Dalla-Barba Daniel (La Salvetat Saint Gilles 31)

Conseillers régionaux : Jean Noel Badenas (Canton de Capestang, maire et conseiller régional)

Conseiller départementaux : Diogo Sylvie (Carmaux)

Signer l'appel ici :

<https://framaforms.org/appel-laicite-occitane-1660234400>